

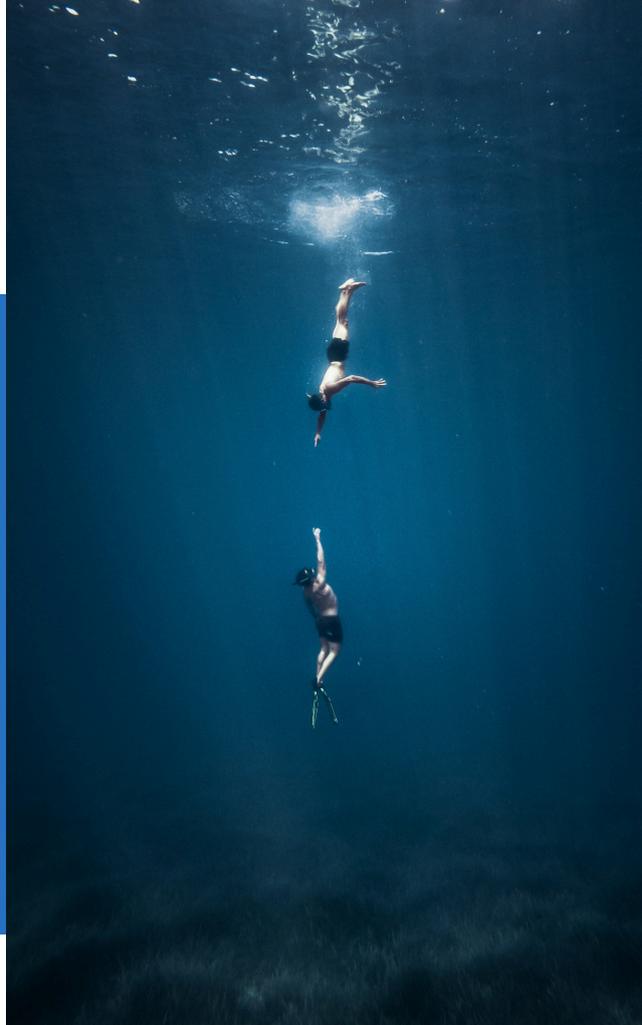
An underwater photograph of a diver in a blue wetsuit, seen from below, swimming upwards towards the surface. The water is clear and blue, with light rays filtering down from above. The diver's arms are outstretched, and their legs are slightly bent. The overall mood is serene and focused.

**ACT!** WITH SURFRIDER

# CATALOGUE DE FORMATION

**MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX  
ENVIRONNEMENTAUX**

# CATALOGUE DE FORMATION



## A PROPOS

Surfrider Foundation Europe est une association créée en 1990 à Biarritz, qui agit concrètement sur le terrain au quotidien pour transmettre aux générations futures un Océan préservé. Depuis 35 ans, nous avons développé une expertise pointue sur les enjeux environnementaux et les menaces qui pèsent notamment sur l'Océan:

## POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Fort de notre expérience de terrain et de transmission, nous avons développé une offre de formation accessible à tous.tes et adaptée aux entreprises. Nous collaborons avec le secteur privé depuis plus de 30 ans et l'accompagnons dans la transition écologique. Nous utilisons des méthodes d'intelligence collective pour inclure tout un chacun dans le processus d'apprentissage.

## NOS AVANTAGES



### Scientifique

Nos formations se basent sur des données scientifiques (GIEC, IPBES) et Surfrider est engagée dans la science participative.



### Ludique

Nos formations font la place à la créativité et aux "jeux sérieux" comme méthodes d'apprentissages. Les sujets de formation sont des enjeux majeurs, étudiés sous un prisme positif.



### Collaboratif

Nous utilisons des méthodes collaboratives comme les Fresques pour favoriser l'apprentissage actif.



### Sur mesure

Nous pouvons adapter nos formations "clé en main" à vos besoins et aux enjeux de votre entreprise et politique RSE.



<b>NOS FORMATION</b>	<b>PAGE 4</b>
Formation climat en 1 jour	Page 4
Formation climat en 2 jours	Page 6
Formation traitement et gestion des déchets	Page 8
Formation pollution plastique	Page 10
Formation Océan	Page 12
<b>MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>MÉTHODES D'ÉVALUATION</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>NOS LIEUX DE FORMATION</b>	<b>PAGE 14</b>
<b>NOTRE ÉQUIPE</b>	<b>PAGE 15</b>
<b>CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE</b>	<b>PAGE 16</b>
<b>CONTACTS</b>	<b>PAGE 17</b>

# CLIMAT - 1 JOUR

Cette formation permet aux collaborateurs de comprendre les enjeux climatiques et d'agir concrètement au quotidien. Dans un contexte où les entreprises jouent un rôle clé pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, elle offre les bases essentielles sur le dérèglement climatique et les leviers d'action individuels et collectifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. **Une étape clé pour s'engager dans la transition bas carbone !**

## OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension approfondie des mécanismes du changement climatique.
- Assimiler les concepts scientifiques fondamentaux liés à ce phénomène.
- Analyser les impacts et les conséquences du dérèglement climatique sur les écosystèmes et les activités humaines.
- Identifier et explorer les leviers d'action à la fois individuels et collectifs pour contribuer à la transition écologique.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour son entreprise.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Présentation des **limites planétaires**

Réalisation d'une **fresque du climat**

- Apports scientifiques à propos du dérèglement climatique
- Causes du dérèglement climatique
- Conséquences sur nos écosystèmes
- Présentation des ordres de grandeurs et chiffres clés
- Analyse de l'empreinte carbone individuelle

Présentation des **conséquences du dérèglement climatique sur l'Océan.**

Découverte des **solutions** et **leviers d'actions** pour réduire son bilan carbone

- Utilisation du jeu **Carbochoc** pour comparer des impacts de manière ludique
- Utilisation de **l'atelier des solutions** pour déterminer les actions à impact
- Production d'un **plan d'action individuel** pour réduire son impact
- Production d'un **plan d'action entreprise** pour réduire son impact

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

# CLIMAT - 1 JOUR

## DURÉE

7 heures de formation  
1 journée ou 2 demi-journées

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 15 personnes

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est de deux mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## CONTACT

Toute demande d'inscription ou de devis se fait par mail à l'adresse suivante : [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817)

## PUBLIC

Tous collaborateurs souhaitant se former sur les principaux enjeux de la transition écologique

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux de Surfrider Foundation (Biarritz ou Paris).

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu)

## TARIFS

Intra-entreprise (de 6 à 18 personnes) :

- 3 500 €HT dans vos locaux
- 3 000 €HT dans nos locaux à Biarritz - repas inclus
- 3 000 €HT dans nos locaux à Paris - repas inclus, hors location de salle

Inter-entreprise dans nos locaux :

- 950 €HT/personne, repas inclus

Pour toute demande de devis sur mesure, contactez-nous à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu)

*Cette formation n'est pas éligible au CPF*

# CLIMAT - 2 JOURS

Cette formation permet aux collaborateurs de comprendre les enjeux climatiques et d'agir concrètement au quotidien. Comparé au format 1 jour, cette formation permettra d'avoir plus de connaissance sur leur secteur d'activité afin de créer en plan d'action spécifique. **Une étape clé pour s'engager dans la transition bas carbone !**

## OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension approfondie des mécanismes du changement climatique.
- Assimiler les concepts scientifiques fondamentaux liés à ce phénomène.
- Analyser les impacts et les conséquences du dérèglement climatique sur les écosystèmes et les activités humaines.
- Identifier et explorer les leviers d'action à la fois individuels et collectifs pour contribuer à la transition écologique.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour son entreprise.
- Comprendre les conséquences du dérèglement climatique et de la pollution sur l'Océan et les industries maritimes.
- Identifier les risques côtiers en fonction du type de littoral et de l'aménagement.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### JOUR 1

Introduction et animation brise-glace

Présentation des **limites planétaires**

Réalisation d'une **fresque du climat**

- Apports scientifiques à propos du dérèglement climatique
- Causes du dérèglement climatique
- Conséquences sur nos écosystèmes
- Présentation des ordres de grandeurs et chiffres clés
- Analyse de l'empreinte carbone individuelle

Découverte des **solutions** et **leviers d'actions** pour réduire son bilan carbone

- Utilisation du jeu **Carbochoc** pour comparer des impacts de manière ludique
- Utilisation de **l'atelier des solutions** pour déterminer les actions à impact
- Production d'un **plan d'action individuel** pour réduire son impact
- Production d'un **plan d'action entreprise** pour réduire son impact

### JOUR 2

Réalisation d'une **fresque océane**

- Découverte des 13 apports de l'océan
- Analyse des impacts de l'industrie maritime
- Conséquences du dérèglement climatique sur le milieu marin
- Présentation des différents types de pollution

Retours sur les problématiques liés à l'aménagement du littoral et les risques côtiers.

Présentation des impacts d'un secteur d'activité spécifique (adaptable selon l'entreprise) : transport, énergie, eau,...

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

# CLIMAT - 2 JOURS

## DURÉE

14 heures de formation  
2 journées

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 15 personnes

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est de deux mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## CONTACT

Toute demande d'inscription ou de devis se fait par mail à l'adresse suivante : [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817)

## PUBLIC

Tous collaborateurs souhaitant se former sur les principaux enjeux de la transition écologique

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux de Surfrider Foundation (Biarritz ou Paris).

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse :

[drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu)

## TARIFS

Intra-entreprise (de 6 à 18 personnes) :

- 6 000 €HT dans vos locaux
- 5 250 €HT dans nos locaux à Biarritz repas inclus
- 5 250 €HT dans nos locaux à Paris - repas inclus, hors location de salle

Inter-entreprise dans nos locaux :

- 1 600 €HT/personne, repas inclus

Pour toute demande de devis sur mesure, contactez-nous à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu)

*Cette formation n'est pas éligible au CPF*

# TRAITEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

Cette formation sensibilise aux enjeux des déchets et à leurs impacts environnementaux. Elle vise à comprendre les différentes étapes de gestion des déchets, du tri à leur valorisation, tout en identifiant les leviers pour réduire leur production. **Une démarche essentielle pour adopter des pratiques plus responsables et durables en entreprise !**

## OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie des différentes filières de gestion des déchets
- Analyser les impacts et les conséquences de chaque filière sur les écosystèmes.
- Etablir une stratégie d'économie circulaire au sein de l'entreprise pour contribuer à la transition écologique.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour son entreprise .

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Réalisation d'une **fresque des déchets**

- Apports techniques à propos des différentes méthodes de gestion des déchets
- Conséquences sur l'environnement de chaque méthode
- Présentation des filière REP
- Décryptage de l'économie circulaire

Présentation des **conséquences des déchets aquatiques sur l'Océan** et de la filière **recyclage des déchets**.

Découverte des **solutions** et **leviers d'actions** pour réduire ses déchets

- Utilisation de **l'atelier des solutions** pour déterminer les actions de réduction de déchets
- Production d'un **plan d'action individuel** pour réduire ses déchets
- Production d'un **plan d'action entreprise** pour réduire ses déchets

# TRAITEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

## DURÉE

7 heures de formation  
1 journée ou 2 demi-journées

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 15 personnes

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est de deux mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## CONTACT

Toute demande d'inscription ou de devis se fait par mail à l'adresse suivante : [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817)

## PUBLIC

Tous collaborateurs souhaitant se former sur les principaux enjeux de la transition écologique

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux de Surfrider Foundation (Biarritz ou Paris).

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu)

## TARIFS

Intra-entreprise (de 6 à 18 personnes) :

- 3 500 €HT dans vos locaux
- 3 000 €HT dans nos locaux à Biarritz - repas inclus
- 3 000 €HT dans nos locaux à Paris - repas inclus, hors location de salle

Inter-entreprise dans nos locaux :

- 950 €HT/personne, repas inclus

Pour toute demande de devis sur mesure, contactez-nous à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu)

*Cette formation n'est pas éligible au CPF*

# POLLUTION PLASTIQUE

Cette formation explore les enjeux environnementaux et économiques liés à la pollution plastique. Elle permet de comprendre son impact sur les écosystèmes, d'identifier les sources de pollution et de découvrir des solutions concrètes pour la réduire. **Un pas essentiel vers des pratiques professionnelles plus durables et responsables !**

## OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie des impacts environnementaux et économiques liés à la pollution plastique.
- Analyser les impacts et les conséquences sur les écosystèmes et les activités humaines.
- Etablir une stratégie de déplastification au sein de l'entreprise pour contribuer à la transition écologique.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour son entreprise .

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Réalisation d'une **fresque de la pollution plastique (création Surfrider)**

- Apports techniques à propos de la fabrication du plastique
- Analyse des différentes consommations et filière de traitement des déchets plastiques
- Découverte des conséquences sur l'environnement des plastiques et microplastiques
- Décryptage des impacts sur les écosystèmes, et les activités humaines

Présentation des **trois sujets d'expertise de Surfrider : nettoyage de l'Océan, bioplastique et recyclage du plastique.**

Découverte des **solutions** et **leviers d'actions** pour réduire la pollution plastique

- Utilisation de **l'atelier des solutions** pour déterminer les actions de déplastification de la chaîne de valeurs
- Production d'un **plan d'action individuel** pour réduire sa consommation de plastique
- Production d'un **plan d'action entreprise** pour réduire sa consommation de plastique

# POLLUTION PLASTIQUE

## DURÉE

7 heures de formation  
1 journée ou 2 demi-journées

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 15 personnes

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est de deux mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## CONTACT

Toute demande d'inscription ou de devis se fait par mail à l'adresse suivante : [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817)

## PUBLIC

Tous collaborateurs souhaitant se former sur les principaux enjeux de la transition écologique

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux de Surfrider Foundation (Biarritz ou Paris).

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu)

## TARIFS

Intra-entreprise (de 6 à 18 personnes) :

- 3 500 €HT dans vos locaux
- 3 000 €HT dans nos locaux à Biarritz - repas inclus
- 3 000 €HT dans nos locaux à Paris - repas inclus, hors location de salle

Inter-entreprise dans nos locaux :

- 950 €HT/personne, repas inclus

Pour toute demande de devis sur mesure, contactez-nous à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu)

*Cette formation n'est pas éligible au CPF*

Cette formation offre une vue d'ensemble sur l'écosystème océanique, son rôle crucial pour la planète et les défis qu'il affronte. Les participants découvriront les principales menaces qui pèsent sur l'Océan ainsi que des solutions concrètes pour le préserver. **Une approche essentielle pour agir en faveur de la protection marine et d'un avenir durable !**

## OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances solides sur les apports de l'Océan
- Savoir identifier les principales menaces sur les écosystèmes et les activités humaines
- Sensibiliser aux enjeux de la préservation marine
- Élaborer un plan d'action stratégique pour diminuer son impact

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Réalisation d'une **fresque océane**

- Découverte des 13 apports de l'océan
- Analyse des impacts de l'industrie maritime et de la pêche
- Conséquences du dérèglement climatique sur le milieu marin
- Présentation des différents types de pollution

Cartographie des liens Océan / entreprises.

Apports théoriques des sujets majeurs : pollution, biodiversité, qualité de l'eau, climat, transport,...

Découverte des **solutions** et **leviers d'actions** pour réduire notre impact sur l'Océan

- Utilisation de **l'atelier des solutions** pour déterminer les actions à impact
- Production d'un **plan d'action individuel** pour réduire son impact négatif sur l'Océan
- Production d'un **plan d'action entreprise** pour réduire son impact négatif sur l'Océan

## DURÉE

7 heures de formation  
1 journée ou 2 demi-journées

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 6 et 15 personnes

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est de deux mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## CONTACT

Toute demande d'inscription ou de devis se fait par mail à l'adresse suivante : [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817)

## PUBLIC

Tous collaborateurs souhaitant se former sur les principaux enjeux de la transition écologique

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux de Surfrider Foundation (Biarritz ou Paris).

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu)

## TARIFS

Intra-entreprise (de 6 à 18 personnes) :

- 3 500 €HT dans vos locaux
- 3 000 €HT dans nos locaux à Biarritz - repas inclus
- 3 000 €HT dans nos locaux à Paris - repas inclus, hors location de salle

Inter-entreprise dans nos locaux :

- 950 €HT/personne, repas inclus

Pour toute demande de devis sur mesure, contactez-nous à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu)

*Cette formation n'est pas éligible au CPF*

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour l'ensemble de nos formations, privilégions une **méthode pédagogique active**.

Toutes nos formations sont constituées :

- d'ateliers collaboratifs
- d'apport théoriques
- de temps de réflexion pour faire émerger le savoir

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test de connaissance en amont de la formation
- Evaluation des acquis via un QCM après la formation ,

## ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà des lieux de formation qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap à l'adresse [drequillart@surfrider.eu](mailto:drequillart@surfrider.eu) ou au 07 87 69 48 15. Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

# NOS LIEUX DE FORMATION

## PARIS



**La maison du zéro déchet**  
1 Pass. Jacqueline Giraud, 75012 Paris

## BIARRITZ



**Surfrider Foundation Europe**  
33 allée du Moura, 64 200 Biarritz

# L'ÉQUIPE



**LAURA GAUVRIT**

Directrice d'organisme



**SOLÈNE LOZAC'H**

Formatrice et responsable  
pédagogique



**DIANE RÉQUILLART**

Formatrice et référente  
handicap



**THAÏS MIGNÉ**

Formatrice et responsable  
administrative



**THAÏS LAMOUR**

Responsable commerciale

# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## PROPOS LIMINAIRES

Vous avez choisi de faire appel à SFE Prod, filiale commerciale de Surfrider Foundation Europe (SFE), une ONG agissant pour la cause environnementale, pour former vos salariés aux enjeux visant la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'Océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit telles que définies dans le plan stratégique de l'association. Le discours engagé que vont tenir les animateurs face aux salariés entrera donc dans le cadre des actions que mène notre ONG.

SFE PROD est la filiale commerciale de Surfrider Foundation Europe et organisme de formation agrément. "Act with Surfrider" est le nom du programme de sensibilisation et formation destiné aux entreprises.

## ARTICLE 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les Conditions Générales de Vente (CGV) développées ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par SFE Prod. Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client. Ces CGV concernent les formations présentiels, qui peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation ou dans des locaux loués par ou prêtés à l'Organisme.

## ARTICLE 2. ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de participer activement à l'égalité des chances de tous, SFE Prod garantit l'accessibilité des lieux de prestations inter adaptées aux personnes en situation de handicap. Un.e Référent.e Handicap est nommée au sein de SFE Prod et pourra être mobilisé.e à tout moment pour s'assurer de l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap tout au long du parcours de formation (enseignements et évaluation) et ce en prenant en compte les besoins d'adaptation et de compensation. L'ensemble de l'équipe de SFE Prod ainsi que les intervenants extérieurs ont été sensibilisés à la question du handicap et pourront le cas échéant adapter leurs approches et méthodes pédagogiques au type de handicap rencontré.

## ARTICLE 3. INSCRIPTION EN FORMATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute inscription ou commande implique l'acceptation sans réserve, par le Client ou le cas échéant le participant, et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente et au Règlement Intérieur de l'organisme de formation SFE Prod, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera prise en compte par l'Institut de formation SFE Prod dès réception du formulaire d'inscription dûment rempli. Ce formulaire d'inscription vaut acte d'engagement. En cas de prise en charge par un tiers financeur (région, employeur du client...), les inscriptions sont effectuées directement par l'Organisme de formation, à réception de la liste des participants à la formation. Dès réception du formulaire d'inscription, l'Institut de formation SFE Prod prendra contact avec le Client et/ou l'organisme ayant réalisé l'inscription pour s'assurer que les prérequis de la formation choisie soient remplis. Une convention de formation établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail ainsi que l'ensemble des documents administratifs nécessaires à l'entrée en formation sont envoyés au Client avant le début de la formation pour finaliser la contractualisation. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à L'Institut de formation SFE Prod un exemplaire signé et portant son cachet. Dès réception, l'inscription est validée et définitive.

## ARTICLE 4. TENUE DE LA FORMATION

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Institut de formation SFE Prod s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

A confirmation de la tenue de la session, au plus tard 5 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu.

# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le lieu indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'Institut de formation SFE Prod peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique. En cas de situation exceptionnelle (exemple : COVID 19), impliquant des mesures gouvernementales évolutives pouvant avoir un impact sur la tenue des formations présentiels, l'Institut de formation SFE Prod s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais des informations pratiques relatives à la tenue de la formation (au plus tard la semaine précédant la formation).

## ARTICLE 5. MODALITES DE LA FORMATION

L'Institut de formation SFE Prod est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées sur les différents supports de communication de l'Organisme de formation. L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait au règlement intérieur transmis au préalable.

## ARTICLE 6. CONDITIONS DE REUSSITE D'UNE FORMATION

Il est rappelé ici l'importance que les stagiaires puissent être déchargés de toute obligation professionnelle sur les journées de formation. Cela signifie la nécessité qu'ils soient mobilisés uniquement pour le temps de la formation sur les journées dédiées à cela et de ne pas être rappelé dans les services afin de garantir une parfaite concentration des énergies des participant.e.s sur ces temps pédagogiques. De même, il est recommandé au.x manager.s d'informer les participant.e.s au minimum 15 jours avant la formation du contenu et des modalités de réalisation. Enfin, il est également très vivement conseillé à l'établissement d'inscrire l'action de formation dans une logique d'amélioration ou de changement de pratiques qui passent notamment par la définition en amont de la formation d'objectifs post-formation. Sans que cela soit une obligation, ceci représente un levier de réussite important pour la mise en œuvre effective des acquis des formations.

## ARTICLE 7. CONDITIONS TARIFAIRES

Tous les tarifs stipulés dans les documents relatant l'offre de formation et d'accompagnement de l'organisme de formation SFE Prod sont formulés en euros et hors taxes, auxquels s'ajoute la TVA. Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la commande ou l'inscription en formation. Les tarifs sont forfaitaires et comprennent la documentation pédagogique remise lors des temps de formation. Cependant, les tarifs n'incluent pas les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration des stagiaires, sauf si précisé dans le devis. Ces conditions tarifaires et l'ensemble des modalités de réalisation de la formation feront l'objet d'une contractualisation entre l'Organisme de formation SFE Prod et le Client. La contractualisation prendra la forme d'un devis que le Client s'engage à renvoyer signé en double exemplaire au plus tard la veille de la formation.

## ARTICLE 8. CONDITIONS DE REPORT OU D'ANNULATION D'UNE FORMATION A L'INITIATIVE DE SFE PROD

L'Organisme de formation SFE Prod se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations inscrites à son offre, en cas de force majeure (nombre de participants inadapté, absence de son formateur) sans dédommagement, ni pénalités au client qui pourra alors choisir une autre date de formation.

Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité du prix de la Formation à l'exclusion de toute autre indemnité supplémentaire. En cas de report ou annulation, le Client sera avisé, au plus tard 5 jours ouvrés avant la date de début de la formation.

# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'Organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de force majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (cf : SNCF, RATP, compagnie aérienne, etc.) que le personnel ou représentation de l'Organisme de Formation L'Institut de formation SFE Prod peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

## ARTICLE 9. REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

L'Institut de formation SFE Prod offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par mail à [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

## ARTICLE 10. CONDITIONS D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

En cas d'annulation de formation par le Client, à moins de 15 jours avant le début de la formation, L'Institut de formation SFE Prod facturera une indemnité forfaitaire de 30% du prix de la formation. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Si la notification d'annulation est faite dans un délai inférieur à ces 15 jours ouvrés, la formation sera alors due dans sa totalité. En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

## ARTICLE 11. RÈGLEMENT DES FORMATIONS

A l'issue de la formation, l'Institut de formation SFE Prod adressera une facture au Client. Le règlement sera effectué 1 mois au plus tard après réception de la facture et des attestations de présence cosignées des stagiaires et du formateur.

Le règlement devra être effectué par chèque ou virement à l'ordre de « SFE Prod » dans un délai de 30 jours maximum après réception de la facture. Il est à noter que toute formation commencée est due en totalité et ne pourra pas faire l'objet de remboursement.

En cas de règlement par un organisme collecteur ou financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord écrit de prise en charge au plus tard le premier jour de formation. Dans le cas contraire, le Client sera facturé selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme collecteur ou financeur seront facturés au Client. En cas de non-paiement par l'organisme collecteur ou le financeur, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant. En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce, sera exigée de plein droit et à réception de l'avis adressé au Client, une indemnité calculée sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. L'Institut de formation SFE Prod se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ARTICLE 12. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à L'Institut de formation SFE Prod en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de L'Institut de formation SFE Prod pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à L'Institut de formation SFE Prod.

## ARTICLE 13. RESPECT DU PRINCIPE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont L'Institut de formation SFE Prod ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Le Client et les stagiaires s'engagent à n'utiliser les documents, supports, méthodes, techniques et tout produit de la formation que dans le cadre de l'exécution de la relation contractuelle qui lie L'Institut de formation SFE Prod et le Client. Aucune information ou donnée, en partie ou en totalité, ne pourra être transmise ou rendue accessible à un tiers sans l'accord écrit de L'Institut de formation SFE Prod. En contrepartie, L'Institut de formation SFE Prod s'engage à ne diffuser aucune des informations ou documents provenant du Client dans le cadre de la compréhension du contexte, du recueil de besoins et de l'élaboration de la commande émanant du Client.

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive de L'Institut de formation SFE Prod et ne peuvent donc en aucun cas être cédés au Client.

## ARTICLE 14. ASSURANCE

Tous les formateurs ainsi que tous les participants à l'événement en présentiel sont couverts par notre contrat d'assurance (possibilité de joindre le contrat d'assurance pour détailler les conditions de l'assurance sur demande). Dans le cas d'une formation en présentiel dans les locaux de l'entreprise Cliente, le Client s'engage à être couvert par une assurance.

La responsabilité de L'Institut de formation SFE Prod envers le Client est uniquement engagée pour l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client et ne peut excéder le montant de la prestation fournie. En aucun cas, la responsabilité de L'Institut de formation SFE Prod ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects ou en cas de force majeure.

## ARTICLE 15. COMMUNICATION

Le Client autorise expressément L'Institut de formation SFE Prod et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

Toute communication externe mentionnant L'institut de formation SFE Prod ou son nom de marque "Act! with Surfrider" est soumis à validation par SF PROD en amont de la publication.

# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ARTICLE 16. CLAUSE DE NON SOLLICITATION DES INTERVENANTS DE L'INSTITUT DE FORMATION SFE PROD

Le Client s'engage strictement à ne pas débaucher ou embaucher le personnel ou représentant (formateur, intervenant, consultant, coach, etc.) ayant participé directement ou indirectement à la réalisation de formation ou d'action et conseils ou d'accompagnement proposés par L'Institut de formation SFE Prod et ce pour une durée de trois à cinq ans suivant la cessation de relations contractuelles entre L'Institut de formation SFE Prod et le Client ou le participant. En cas de non-respect de cette clause, L'Institut de formation SFE Prod pourra exiger au Client le versement d'une indemnité forfaitaire équivalente à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché. En ce qui concerne le non-respect de cette clause en cas d'embauche de prestataire de L'Institut de formation SFE Prod, l'Organisme de formation se réserve le droit d'exiger du Client le versement d'une indemnité forfaitaire équivalente à deux cent quarante fois l'indemnité forfaitaire journalière facturée par le prestataire à L'Institut de formation SFE Prod, la TVA en sus.

## ARTICLE 17. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est conclu sous l'empire du droit français, auquel les parties devront se référer en cas de litige relatif à l'interprétation et l'exécution des conditions générales de vente. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours à compter de la notification écrite du différend, les parties pourront recourir à une médiation conventionnelle, notamment via un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs auprès des juridictions compétentes. En l'absence de résolution par la voie amiable ou par médiation, le tribunal de commerce de Bayonne a compétence pour connaître des litiges nés entre les parties dans le cadre de l'exécution de ce contrat.

## ARTICLE 18. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit directement au responsable pédagogique ou au responsable de l'Organisme de formation, ou à l'adresse email [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) qui y répondra dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

## ARTICLE 19. RESPONSABILITÉS

Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation, L'Institut de formation SFE Prod. La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder, tous préjudices confondus, le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

## SFE PROD

Filiale de Surfrider Foundation Europe

SARL unipersonnelle

Numéro de déclaration d'activité: 75 64 05771 64

SIRET : 813 046 034 00027

APE : 9329Z

TVA intracommunautaire : FR 73 813046034

# ACT! WITH SURFRIDER

## CONTACTS

Retrouvez toutes nos offres de formation sur notre site :  
<https://act.surfrider.eu/>

Pour toute demande de devis ou d'informations, contactez-nous à l'adresse mail suivante [devisact@surfrider.eu](mailto:devisact@surfrider.eu) ou par téléphone au [07 87 69 48 17](tel:0787694817).

### **A Paris :**

1 Pass. Jaqueline Giraud, 75012 Paris

### **A Biarritz :**

33 allée du Moura, 64 200 Biarritz

